

VITICULTURE

La Région aux côtés de la filière viticole

Le plan de relance doté de 5 millions d'euros sur trois ans en direction des entreprises viticoles est en adéquation avec la feuille de route Néo Terra et le programme VitiREV.



Il est temps de remonter la pente.

Ph Ugo Amez

Il s'agit d'un plan de relance global de 11 millions d'euros. Il associe la Région et la filière viticole de Nouvelle-Aquitaine (qui amène 6 millions) et est co-construit avec l'ensemble des interprofessions et des acteurs du secteur.

4 des 5 millions de la Région vont à la commercialisation et à la promotion des vins sous certification environnementale. Le million restant veut consolider la structuration durable de la filière, à travers les certifications environnementales, l'amélioration du profil produit pour répondre aux attentes des consommateurs, ou la diversification agroécologique des exploitations.

« Ce plan arrive en accompagnement du programme régional VitiREV qui vise à accompagner la sortie des pesticides. Il est en adéquation avec la politique de la Région en matière de transition agroécologique, dont Néo Terra est la feuille de route, et les ambitions de VitiREV », précise Lydia Héraud, conseillère régionale déléguée à la viticulture et aux spiritueux.

Pour la partie commercialisation et promotion, un premier appel à projets s'est achevé le 30 septembre, pour une enveloppe de 750.000 euros. 63 dossiers ont été reçus et sont en instruction. Un ou d'autres appels seront lancés en 2021 et 2022, au fur et à mesure des besoins des entreprises.

De plus, l'Agence de l'alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA), va accompagner les entreprises lors des deux gros salons de la rentrée 2021 : Wine Paris & Vinexpo Paris (15-17 février) et ProWein (19-23 mars à Dusseldorf). « Ce sont des aides directes de l'ordre de 30 % qui permettent de regrouper des petites entreprises. Il n'y a pas de plancher et c'est ouvert à toutes les structures. Cette année, cela a permis de doubler le nombre d'exposants et de demandes pour ces salons », détaille Anne Palczewski, directrice de l'AANA. « Nous sommes en avance pour la commercialisation de stands des acteurs de la filière, ce qui démontre une forte attente des producteurs, des négociants et des coopératives », souligne Lydia Héraud.

Au niveau des marchés locaux, l'AANA accompagne les propriétés qui veulent développer la vente directe et les circuits courts. Et sur le volet commercialisation (animations, points de vente, voyages de prospection commerciale, salons), le plancher d'aide par projet (entreprise seule ou projet multi-entreprises) est

de 50.000 € de dépenses éligibles, avec un plafond fixé à 375.000 €. Le taux d'aide est de 30 ou 40 % selon les opérations.

La deuxième phase de ce plan, en cours de construction, concernera des mesures plus structurelles : « Comment produire un peu moins et un peu mieux en réponse aux attentes des consommateurs », précise l'élue régionale. « On a réussi à trouver un équilibre entre les interprofessions pour que chaque région viticole adapte ce plan à son territoire », se réjouit Vincent Bergeon, DG de l'Interprofession des vins de Bergerac et Duras.

« C'est un véritable plan de relance, sur du long terme et sur plusieurs critères. Un plan à trois ans nous permet d'éviter la précipitation, explique Paul Fabre, directeur de l'Interprofession des vins du Sud-Ouest. De plus, l'engagement environnemental est un axe fort et une décision à la fois de la filière et du Conseil régional. Le plancher de dépense minimum de 50.000 € oblige les entreprises à réfléchir sur le long terme, individuellement ou collectivement. L'aide aux salons et très importante. Travailler avec l'AANA permet d'être très efficaces et visibles. Et relier ce plan à VitiREV est fondamental car c'est vers le monde de demain qu'on se projette, par l'animation des territoires et la gestion de toutes les données concernant l'institution. »

« Le président de Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, a posé comme condition que ce soit un plan complet. Le programme proposé par la Région est peut-être comparable à celui d'autres régions mais je pense que c'est le plus complet et le plus ambitieux, affirme Bernard Farges, président du Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux (CIVB). On est à la fois sur du court terme, avec un soutien fort aux entreprises pour une relance commerciale rapide. Puis il y a le volet structurel (reconversion) et le long terme, porté par VitiREV, avec l'ambition d'une transition écologique la plus aboutie possible et des investissements forts. Ce plan répond aux attentes des entreprises. Le nombre de dossiers reçus montre qu'il y a une attente. Alors bien sûr, même si cela se met en place très vite, il n'y aura pas d'effet immédiat. Ce plan de relance envoie un signal, donne une orientation et montre que les partenaires ont travaillé et construit ensemble. »

Anna DAVID

ENTREPRENEURIAT

Elle fait galoper ses projets avec l'Adie

Par le prix régional Créadie, remis ce 20 octobre, l'organisme de microcrédit met à nouveau en avant un parcours étonnant et singulier de femme : Albane Bervas a créé son activité autour de la relation avec le cheval.

« Voici mes partenaires de travail ». Ce mardi 20 octobre, Albane Bervas avait les yeux brillants en présentant Rumba et son poulain Hewez, ainsi que Chinouk. Ce sont sur eux que cette comportementaliste équine se base pour les prestations qu'elle propose à travers son entreprise La Voie du Cheval.

Une création récente qui fait suite à tout un cheminement intérieur. C'est ce parcours qui lui vaut justement le prix régional Créadie dans la catégorie Femme. « Un couronnement » pour la jeune quarantenaire, qui voit cette récompense comme une reconnaissance. Car si le travail autour du cheval lui semblait naturel, transformer cette passion en métier l'était beaucoup moins.

Aborder le cheval autrement

Sa rencontre avec le cheval date de ses 7 ans. « Un coup de foudre », se rappelle Albane, qui depuis, n'a de cesse de développer ses relations avec l'animal. Mais pas n'importe quelle relation, « celle qui permet un partenariat dans la joie, la confiance et le respect

mutuel ». Car monter l'animal, et le faire tourner dans un manège ne l'a jamais accrochée... Une approche éthologique qui se développe au début des années 2000.

Entre-temps, Albane était devenue consultante en viticulture biologique, suite à ses études d'œnologie en Suisse. Quand elle décide de quitter ce monde « en pleine détresse », son projet de reconversion se heurte à une situation financière compliquée.

Ainsi, sa rencontre, il y a un an et demi, avec la conseillère de l'Adie à Saint-Astier sonne comme un vrai soulagement... « Enfin, quelqu'un a cru en mon projet, sans me demander aucune garantie... », s'enthousiasme l'entrepreneuse qui a élu domicile en Périgord en 2012, avant de rencontrer son compagnon, Emmanuel Galinou, thérapeute ! Ensemble ils s'installent à Saint-Géry, dans une propriété louée par leurs voisins, propriétaires de la scierie Lacouve. Pour l'instant le microcrédit contracté lui permet d'entretenir le domaine, et de mettre en place ses séances individuelles ou collectives pour toute personne désireuse de développer une relation équilibrée avec le cheval. « Cela peut s'adresser aux



Albane Bervas se définit comme une tisseuse de liens.

Emma LASSORT

chefs d'entreprise, amenés à prendre des décisions et à les faire appliquer ou des aidants prenant en charge une personne dépendante... », appuie Albane Bervas. Le volet « Equi-Relax » fait travailler sur la confiance en soi, les émotions, grâce à des techniques de respiration à cheval ou à proximité.

D'ailleurs le prix de l'Adie, de 1.000 euros, lui sert à payer une selle confortable.

Emma LASSORT

Renseignements au 06.64.12.62.31. www.albanebervas.fr

Aider à faire le premier pas

L'Adie est une grande association française qui défend l'idée que chacun peut entreprendre. Depuis 30 ans, son réseau de spécialistes finance et accompagne les créateurs d'entreprise, pour une économie plus inclusive.

En Nouvelle-Aquitaine, l'Adie a financé plus de 22.000 personnes depuis 1993. En 2019, les équipes de l'association ont accueilli plus de 7.500 personnes et financé plus de 2.300 microcrédits.

En Dordogne, cela a concerné 166 personnes en 2019. L'octroi de prêts concernait 35 % des projets professionnels, et 34 % des projets de mobilité pour permettre

aux bénéficiaires le maintien ou le retour à l'emploi.

Lancé en 2007, le concours Créadie récompense et valorise chaque année les projets remarquables de micro-entrepreneurs. La sélection régionale met régulièrement à l'honneur des périgordines. Après Aurore Dutreuilh pour la création de son site de vente en ligne de bijoux, au titre de « jeune créateur » en 2016, Paula Duteil Becker, pour le développement de son activité en maraîchage en 2018, c'est au tour d'Albane Bervas de recevoir ce prix, dans la catégorie « femme ».

N° Cristal : 0 969 328 110 - www.adie.org

AGRICULTURE

La « bio », une dynamique des plus prometteuses

Dans le cadre de l'opération régionale Mois de la bio, plus de 80 événements pour rencontrer les acteurs techniques et économiques de la filière biologique. Découvrez ceux du département.

La crise sanitaire a mis en lumière l'intérêt grandissant pour une alimentation saine, durable et locale. Les producteurs, premier maillon de la chaîne, s'impliquent quotidiennement dans la recherche des pratiques conciliant enjeux économiques et environnementaux.

Mais produire bio, ça veut dire quoi ? Quelles solutions techniques ? Quels résultats économiques ? Venez vous faire votre propre idée. Qu'est-ce qui fonctionne ? Qu'est-ce qui coince ? Quels sont les principaux problèmes rencontrés ? Quelles sont les bonnes surprises ?

En Dordogne

• 5 novembre : conférences en ligne Connaitre les règles bio pour une conversion en 2021. De 9h30 à 12h30 : productions végétales. De 14h à 17h : productions animales.

• 10 novembre, de 14h à 17h, Ferme des Nebouts à Prigonrieux : présentation du système de production de légumes plein champ bio. Quelles modifications opérer ? Présentation de la commercialisation en restauration collective.

• 12 novembre, de 14h30 à 17h30, GAEC de Chevalarias à Champsagnac-de-Belair : présentation des filières ovine lait, caprin lait, bovin lait.

• 17 novembre, de 14h30 à 17h30, Raffailac à Badefol d'Ans : conduire une noyeraie en Bio.

• 19 novembre, de 9h30 à 12h30, SDA Négoce (ZI Le Petit Cerf) à Coursac : produire des légumes industrie en bio, données techniques et économiques. De 14h à 17h, Les jardins de Bergerac (489 chemin de la Faurille) : la culture de la fraise.

• 24 novembre de 14h à 17h, Fromenteau à St-Privat-en-Périgord



Cette manifestation, destinée aux professionnels, permet de découvrir toutes les facettes de l'agriculture biologique.

Région Nouvelle-Aquitaine

et 26 novembre de 14h à 17h, salle des fêtes à Sainte-Sabine-Born : rotation et gestion de l'enherbement en

grandes cultures.

En savoir plus : www.moisdelabio.fr